

De: Mimee.Hugo@hydro.qc.ca
Envoyé: 20 mai 2011 17:59
À: reseauHQMtl@bape.gouv.qc.ca
Objet: Dépôt de document Hydro-Québec no.5 - Mesure de bruit ambiant - Poste du Bout-de-l'Île - Étude acoustique (mai 2011)
Pièces jointes: 201105_mesure_bruit_ambiant_poste_BDI.pdf

Bonjour,

Pour faire suite à notre rencontre du 12 mai dernier, nous vous envoyons comme convenu une copie électronique du rapport Mesure de bruit ambiant. Poste du Bout-de-l'Île. Étude acoustique. réalisé par la firme Dessau.

Ce rapport a été réalisé à la demande spécifique du MDDEP. Hydro-Québec a réalisé des relevés du bruit ambiant sur 12 heures en période diurne dans les secteurs résidentiels qui jouxtent le poste Bout-de-l'Île durant le mois d'avril 2011.

Nous voudrions porter à votre attention certaines réserves, telles que nous avons émises au MDDEP dans notre correspondance du 9 mars 2011. Ainsi, Hydro-Québec estime que réaliser des relevés du bruit ambiant dont la principale source est la circulation automobile au début du printemps n'est pas une période propice. Les facteurs suivants peuvent influencer le niveau de bruit ambiant en cette période de l'année et rendre les relevés non représentatifs de la période de juin à octobre:


- la présence éventuelle de neige ou de glace au sol, sol durci par le gel;
- le chargement réduit des camions en période de dégel;
- les débits de circulation différents de ceux en période estivale.

À ces facteurs énumérés précédemment, nous devons ajouter que durant les relevés réalisés en avril il y avait la présence d'un chantier du ministère des Transports du Québec (MTQ) sur l'autoroute 40, entre Saint-Jean-Baptiste et le pont Charles-de-Gaulle, donc à la hauteur du poste actuel. Ces travaux ont pour effet de perturber significativement la circulation sur l'autoroute, puisque l'une des deux chaussées est complètement retirée et que cinq voies réduites sont aménagées sur une seule chaussée. Cette perturbation a probablement eu pour effet de provoquer une réduction de la vitesse des véhicules et donc du bruit de la circulation. Cet élément risque d'avoir influencé à la baisse les niveaux sonores que nous avons obtenus. Hydro-Québec considère que les niveaux sonores observés en avril ne sont pas représentatifs de ce qui serait observé en l'absence de toute perturbation de la circulation sur l'autoroute 40. C'est pourquoi, Hydro-Québec réalisera d'autres relevés à un moment jugé plus significatif.

Pour toutes informations supplémentaires à ce sujet, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le soussigné.

Cordiales salutations,

Hugo Mimee, M.ATDR, B. Sc. urb.

 Hydro
Québec